

## Compte rendu – Session de travail du mardi 7 juin 2022

Compte rendu de la session de travail tenue par les membres du Conseil de la Ville de Trois-Rivières le 7 juin 2022 en présence des journalistes à la Salle publique et par visioconférence.

Sont présents les membres suivants : Mme Pascale Albernhe-Lahaie, Mme Geneviève Auclair, M<sup>e</sup> François Bélisle, Mme Maryse Bellemare, M. Jonathan Bradley, M. Dany Carpentier, M. Daniel Cournoyer, M. Richard W. Dober, M. Pierre-Luc Fortin, M. Alain Lafontaine, M. Jean Lamarche, M. René Martin, M. Pierre Montreuil, Mme Sabrina Roy et M. Luc Tremblay

## Examen, suivi (sauf huis clos) et approbation du compte rendu de la session de travail ordinaire du 17 mai 2022

<b>Sujet</b>	Aucune modification n'est apportée au compte rendu de la session de travail ordinaire du 17 mai 2022.
<b>Décision : s. o.</b>	
<b>Responsable de l'exécution : s. o.</b>	
<b>Échéancier / suivi : s. o.</b>	
<b>Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s. o.</b>	
<b>Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s. o.</b>	

## Analyse des points à l'ordre du jour de la séance publique

<b>Sujet</b>	<p>Des questions sont posées en lien avec les points 5, 6, 23, 25, 27, 43, 44, 54, 56 et 71 de l'ordre du jour.</p> <p>Plus précisément, au point 5, M. Pierre-Luc Fortin affirme ne pas comprendre la modification au règlement. M. Robert Dussault explique que dans la zone aéroportuaire se trouve une zone industrielle différée au nord de l'aéroport. La modification permet de circonscrire un espace pour l'avenir. En raison d'un manque d'espace pour accueillir un projet à l'étude, il est proposé de modifier le schéma d'aménagement et d'échanger douze hectares de cette zone industrielle différée contre douze hectares à un autre endroit. La modification a été présentée au Comité consultatif d'urbanisme (CCU), et la majorité des membres était favorable à cet échange. Aucune caractérisation du sol n'a encore été faite puisqu'il faut suivre les étapes préparatoires. M. Dussault rappelle que le point à l'ordre du jour est une demande de modification du schéma d'aménagement.</p> <p>Au point 6, M. Pierre-Luc Fortin affirme que le coût étant passé de 20 millions \$ à 50 millions \$, l'engagement pour la réfection du nouveau quartier général de la Police est trop grand. Dans le contexte actuel d'explosion des coûts et des contraintes budgétaires de la Ville, il croit qu'il faut reporter le projet afin de ne pas avoir à couper dans les services à la population. M<sup>e</sup> François Bélisle annonce qu'il votera contre la réfection lorsque viendra le temps d'adopter la résolution autorisant les travaux. Il affirme avoir demandé une réévaluation du projet et que le résultat a été de le rendre encore plus imposant en annexant la cour municipale au quartier général. Mme Pascale Albernhe-Lahaie affirme quant à elle que le montant pour les études d'avant-projet et la fourniture de services professionnels pour la conception des plans et devis est élevé et qu'en l'accordant, la Ville s'engage à aller de l'avant avec le projet présenté. Elle ajoute ne pas avoir eu de retour sur les besoins ciblés, avoir demandé d'autres façons de faire et n'avoir eu aucune réponse. Elle souhaite que des solutions de rechange soient présentées puisque les coûts du projet sont trop élevés. Après une longue discussion, les membres du Conseil conviennent d'aller de l'avant avec le plan fonctionnel et technique, qui, lorsqu'il sera prêt, leur sera présenté. Ils pourront par la suite prendre une décision éclairée pour la suite des choses.</p> <p>Au point 23, M. Pierre Montreuil demande s'il est fréquent que des duplex soient convertis en immeubles comprenant quatre logements. M. Dominic Thibeault répond que ce n'est pas le cas.</p> <p>Au point 25, M. Pierre-Luc Fortin tient à s'assurer qu'il n'y aura pas de répercussions sur la circulation sur la rue de Callières. M. Dominic Thibeault répond que le projet de remplacement a fait l'objet d'une dérogation mineure et que l'exigence mentionnée par M. Fortin fait partie du permis de démolition.</p> <p>Aux points 27 et 43, M. Pierre-Luc Fortin et M<sup>e</sup> François Bélisle félicitent les fonctionnaires qui ont accompagné les citoyennes et les citoyens dans ces dossiers.</p> <p>Au point 44, M. Dany Carpentier souhaite que le logement social fasse partie des discussions avec les promoteurs de logements et même qu'un point statutaire soit ajouté à toutes les réunions du Comité Assurer la gestion et l'aménagement de notre territoire afin que les projets des promoteurs correspondent aux besoins de la collectivité. M. Jean Lamarche indique qu'il existe des options dans d'autres villes et qu'il faut les étudier. Il propose aussi de préparer un « thermomètre » du nombre de logements sociaux nécessaires afin de voir rapidement les besoins.</p> <p>Au point 54, Mme Pascale Albernhe-Lahaie demande pourquoi la subvention versée à Trampoline Intercité est aussi élevée. Mme Sophie Desfossés répond que la Ville doit temporairement payer le coût du loyer à l'organisme. Mme Albernhe-Lahaie demande si l'organisme va déménager bientôt. Mme Desfossés répond que ce déménagement est un dossier prioritaire de sa direction, mais qu'il est difficile de trouver un local avec un plafond très haut et suffisamment d'espace pour que les trampolines ne soient pas déplacés.</p> <p>Au point 56, M<sup>e</sup> François Bélisle demande si la pénurie de sauveteuses et de sauveteurs est attribuable au fait que ce ne sont plus les Mégophias qui les recrutent, mais bien une entreprise de Montréal. Mme Sophie Desfossés répond qu'il s'agit d'un problème majeur partout au Québec attribuable, notamment, au fait que durant la pandémie, les jeunes ont pris du retard dans leur formation et que celles et ceux qui ont la formation nécessaire ne souhaitent pas travailler à temps plein.</p> <p>Au point 71, Mme Maryse Bellemare déclare un intérêt dans ce dossier.</p>
<b>Décision</b> : s. o.	
<b>Responsable de l'exécution</b> : s. o.	

**Échéancier / suivi : s. o.**

**Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s. o.**

**Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s. o.**

## Tour de table des présidentes et présidents des comités

<b>Sujet</b>	<p><b>Comité Assurer la mobilité durable dans la Ville :</b></p> <p>M. Pierre Montreuil, président, informe ses collègues que deux réunions du Comité se sont tenues en mai. Les recommandations faites à ces réunions sont les suivantes : autoriser la rédaction d'une entente de partenariat avec la STTR pour que les autobus bénéficient du système d'optimisation de la circulation des véhicules; autoriser les dépenses qui se rattachent à ce projet avant la signature de l'entente; adopter le plan stratégique en matière de systèmes de transport intelligents; approuver trois modifications au Guide d'aménagement des rues, adopter le tracé en ligne droite reliant le parc linéaire des Coteaux au boulevard des Chenaux; préparer une résolution pour l'ajout d'un feu piéton au coin du boulevard Thibeau et de la rue Louis-de-France; apporter une modification réglementaire pour accorder la gratuité de stationnement aux véhicules de Communauto et enfin adopter l'arbre décisionnel pour zones de livraison et une zone de livraison élargie.</p> <p><b>Corporation de développement de l'Île Saint-Quentin :</b></p> <p>M. Pierre Montreuil, membre du conseil d'administration, annonce qu'en raison de l'état de la toiture du pavillon Jacques-Cartier, il n'est plus possible de louer la salle Émérillon, salle qui rapporte des revenus annuels de 50 000 \$. La réparation sera coûteuse. Puisque bon nombre des membres du conseil d'administration en sont à leur premier mandat, il serait pertinent que M. Éric Angers leur présente l'état des bâtiments qui se trouvent sur l'Île. M<sup>e</sup> Annie Pagé indique que ces informations devraient tout d'abord être données aux membres du Conseil municipal et ensuite aux membres du conseil d'administration de la Corporation. Un point à cet effet sera ajouté à la prochaine réunion du Comité Assurer la gestion des eaux.</p> <p><b>Comité Assurer la gestion et l'aménagement de notre territoire :</b></p> <p>M. Pierre-Luc Fortin, président, énonce les sujets qui ont été discutés à la dernière réunion du Comité : modification de la Politique sur la taxe d'amélioration locale ainsi qu'espaces verts et densification.</p>
<b>Décision : s. o.</b>	
<b>Responsable de l'exécution : s. o.</b>	
<b>Échéancier / suivi : s. o.</b>	
<b>Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s. o.</b>	
<b>Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s. o.</b>	